



COMMUNIQUE DE PRESSE – 1 JUILLET 2026

Valerio Therapeutics annonce une offre ferme en vue de l'acquisition envisagée d'Eterna Immunotherapies, créant ainsi un leader mondial des médicaments à base d'ARN ciblés

- L'acquisition envisagée constitue une étape majeure dans la stratégie de Valerio visant à devenir un acteur de premier plan du développement de médicaments à base d'ARN ciblés de nouvelle génération, capables de cibler des cellules au-delà du foie, afin de traiter des maladies présentant d'importants besoins médicaux non satisfaits
- L'acquisition vise à créer le seul acteur combinant le ciblage actif par sdAb et la délivrance passive via des LNP au sein d'une plateforme de médicaments à base d'ARN entièrement intégrée, afin d'accélérer le développement de traitements et de soutenir un portefeuille propriétaire en expansion
- Cette annonce fait suite à la récente nomination de Gilles Besin, dirigeant expérimenté du secteur des biotechnologies, au poste de Directeur Général, pour conduire la prochaine phase d'innovation de Valerio dans les thérapies ciblées de précision, fort d'une expertise approfondie dans les médicaments à base d'ARN, la délivrance ciblée et la thérapie cellulaire in vivo
- Opération soutenue par des investisseurs de premier plan dans le secteur des sciences de la vie, plusieurs actionnaires clés d'Eterna deviendront des actionnaires de Valerio, ce qui témoigne de leur confiance dans la vision stratégique et le potentiel de création de valeur à long terme des entités combinées
- Période d'exclusivité de six semaines afin de finaliser la documentation de l'opération dans le cadre de l'offre ferme
- Offre ferme sur la base d'une valeur d'entreprise de 30 millions d'euros (en numéraire et en actions), dont la réalisation est soumise à l'autorisation au titre du contrôle des investissements directs étrangers applicable en Belgique, à un financement (sécurisé par des engagements de souscription couvrant la contrepartie en numéraire) et à l'approbation par les actionnaires de la contrepartie en actions (sécurisée par des engagements de vote représentant plus de 70 % des droits de vote)
- L'offre ferme a reçu l'approbation unanime du conseil d'administration d'Eterna

Villejuif, le 1 juillet 2026, 8h00 CET — Valerio Therapeutics (FR0010095596 – ALVIO), société de biotechnologie au stade clinique, pionnière dans le domaine des thérapies de précision de nouvelle génération (« **Valerio** » ou la « **Société** »), annonce aujourd'hui avoir signé une offre ferme en vue de l'acquisition de 100 % du capital social d'Eterna Immunotherapies NV (« **Eterna** ») (l'« **Acquisition** »).

Etherna est une société de plateforme technologique de premier plan, pionnière dans le développement de technologies d'ARNm et de nanoparticules lipidiques (LNP), y compris la fabrication conforme aux bonnes pratiques de fabrication. Forte de plus d'une décennie d'expertise, Etherna a développé un ensemble intégré de technologies propriétaires, comprenant notamment des nanoparticules lipidiques personnalisables (cLNP) et une chimie avancée de l'ARNm, permettant le développement et la délivrance de thérapies différenciées à base d'ARN.

La création d'un leader mondial des médicaments à base d'ARN ciblés

L'Acquisition marque une étape majeure dans la stratégie de Valerio visant à devenir un leader mondial des médicaments à base d'acides nucléiques ciblés. En réunissant trois plateformes technologiques complémentaires - la chimie des acides nucléiques, la délivrance via des LNP et l'ingénierie de motifs de ciblage - au sein d'une société de biotechnologie entièrement intégrée disposant de capacités de fabrication en interne, l'Acquisition place Valerio en position d'accélérer le développement de médicaments à base d'ARN de nouvelle génération ciblant des cellules autres que le foie.

L'Acquisition associe les technologies propriétaires de Valerio en matière de ciblage par sdAb et de conjugaison aux capacités d'Etherna dans les domaines de l'ARNm et des LNP. Ensemble, ces technologies permettent la délivrance ciblée de charges utiles d'acides nucléiques vers des types cellulaires et des tissus spécifiques, tandis que les capacités internes de fabrication conforme aux BPF et de CMC répondent à un frein majeur auquel de nombreuses sociétés spécialisées dans les acides nucléiques sont confrontées lors du passage de leurs programmes au stade clinique.

L'Acquisition permettrait de créer une société entièrement intégrée spécialisée dans les médicaments à base d'ARN, dotée d'un portefeuille propriétaire et des capacités nécessaires pour découvrir, développer et fabriquer ses propres candidats-médicaments, avec pour ambition de faire progresser au moins deux programmes jusqu'aux études préalables au dépôt d'une demande d'IND, puis de les faire entrer en clinique dans un délai de 18 à 24 mois. Le programme pilote met en évidence le potentiel de la plateforme intégrée, conçue pour développer une approche CAR-T in vivo visant à cibler et moduler les lymphocytes B et T pathologiques impliqués dans les maladies immunologiques. Ce faisant, elle vise à créer d'importantes opportunités de partenariat, de co-développement et d'octroi de licences avec de grandes sociétés pharmaceutiques cherchant à étendre les médicaments à base d'acides nucléiques au-delà du foie et à un spectre plus large de tissus et d'indications.

L'annonce de ce jour fait suite à la nomination de Gilles Besin au poste de Directeur Général. Le Dr Besin apporte plus de 20 ans d'expérience dans la découverte de médicaments, l'immunologie et la médecine à base d'ARN, et a joué un rôle clé dans la création et le développement de plusieurs sociétés de biotechnologie. Plus récemment, il a occupé le poste de directeur scientifique chez Orbital Therapeutics, une société spécialisée dans les thérapies CAR-T in vivo qui exploitait une technologie LNP ciblée et qui a été acquise par BMS en 2025. À la suite de cette acquisition, il a dirigé les programmes d'ARN et de CAR-T in vivo de BMS. Précédemment, il a occupé des postes de direction chez Affinivax, où il a joué un rôle clé dans son acquisition par GSK, ainsi que chez Moderna.

« L'acquisition d'Eterna marque un tournant décisif pour Valerio et nous propulse vers notre ambition de bâtir une société entièrement intégrée spécialisée dans les thérapies à base d'ARN. En associant la science de pointe d'Eterna à nos technologies propriétaires de délivrance ciblée, nous créons un puissant moteur d'innovation. Ensemble, ces capacités nous placent en position de faire progresser efficacement et avec confiance la prochaine génération de médicaments à base d'ARN au-delà du foie, ouvrant de nouvelles frontières thérapeutiques et élargissant le champ des possibles pour les patients dans le monde entier », a déclaré Gilles Besin, Ph.D., Directeur Général de Valerio.

« Cette opération constitue une étape naturelle dans la mission d'Eterna visant à exploiter pleinement le potentiel des médicaments à base d'acides nucléiques. Aux côtés de Valerio, nous disposerons des capacités scientifiques, du leadership et de l'ambition nécessaires pour transformer ces technologies en un portefeuille croissant de médicaments ciblés, créant de la valeur à long terme tout en faisant progresser de nouvelles thérapies au bénéfice des patients », a déclaré Bernard Sagaert, Directeur Général d'Eterna.

Principales modalités de l'Acquisition

L'acquisition de 100 % du capital social et des droits de vote d'Eterna est envisagée pour une valeur d'entreprise totale de 30 millions d'euros, sous réserve des ajustements usuels.

L'Acquisition serait réalisée selon une structure mixte comprenant :

- (i) une contrepartie en numéraire, intégralement garantie par des engagements de financement fermes des actionnaires existants de Valerio ; et
- (ii) une contrepartie en actions consistant en un apport en nature d'actions Eterna (les « **Apports** ») à la Société.

L'Acquisition bénéficie du soutien d'investisseurs de premier plan dans le secteur des sciences de la vie ; plusieurs actionnaires clés d'Eterna deviendront des actionnaires de Valerio dans le cadre des Apports, ce qui témoigne de la confiance accordée à la vision stratégique et à la création de valeur à long terme.

La réalisation de l'Acquisition reste soumise à (i) l'obtention des autorisations réglementaires applicables dans les juridictions concernées, y compris au titre du contrôle des investissements directs étrangers, (ii) la finalisation de la documentation de l'opération, (iii) la réalisation d'un financement conformément aux résolutions d'assemblée générale en vigueur, entièrement sécurisé par des engagements de souscription des actionnaires existants de Valerio à hauteur de la contrepartie en numéraire, et (iv) l'approbation des Apports par les actionnaires de Valerio lors d'une assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée à cet effet, cette approbation étant sécurisée par des engagements de vote d'actionnaires représentant plus de 70 % des droits de vote. La décision des actionnaires se fondera notamment sur un rapport d'un commissaire aux apports évaluant le caractère équitable de l'opération d'apport.

Les parties ont convenu d'une période d'exclusivité de six semaines afin de finaliser la documentation définitive relative à l'opération requise dans le cadre de l'Acquisition envisagée, conformément aux dispositions de l'offre ferme.

L'offre ferme a reçu l'approbation unanime du conseil d'administration d'Eterna.

Conseillers

Van Lanschot Kempen NV agit en qualité de conseiller financier exclusif de Valerio Therapeutics, et Goodwin Procter LLP intervient en qualité de conseil juridique.

Moelis & Company agit en qualité de conseiller financier d'Ethernà, et Deloitte intervient en qualité de conseil juridique.

À propos de Valerio Therapeutics

Valerio Therapeutics (FR0010095596 – ALVIO) est une société de biotechnologie spécialisée dans le développement de plateformes technologiques dédiées à l'administration ciblée de traitements innovants. La Société est cotée sur Euronext Growth Paris.

Pour plus d'informations : <https://valeriotx.com/>.

CONTACTS

Valerio Therapeutics

Relations investisseurs : ir@valeriotx.com | +33 (0) 1 45 58 95 10

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives concernant Valerio Therapeutics et ses activités, notamment des déclarations relatives à la réalisation prévue de l'Acquisition et du Financement. Ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses que Valerio Therapeutics juge raisonnables. Toutefois, rien ne permet de garantir que ces déclarations prospectives s'avéreront exactes, car elles sont soumises à de nombreux risques, notamment ceux exposés dans le rapport financier annuel 2025 publié le 28 avril 2026 et disponible sur le site Internet de Valerio Therapeutics, ainsi qu'à l'évolution de l'environnement économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Valerio Therapeutics opère. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont également soumises à des risques qui ne sont pas encore connus de Valerio Therapeutics ou qui ne sont pas actuellement considérés comme significatifs par Valerio Therapeutics. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire les résultats, la situation financière, la performance ou les réalisations effectifs de Valerio Therapeutics à différer de manière significative de ces déclarations prospectives. Le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription, d'actions Valerio Therapeutics dans quelque pays que ce soit. La diffusion du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des lois et réglementations locales. Tout destinataire du présent communiqué de presse doit s'informer de ces restrictions locales et s'y conformer.

Avertissements

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres de la Société, et il ne sera procédé à aucune vente de ces titres dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou l'agrément requis en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction.

La diffusion du présent communiqué de presse peut être soumise à des restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions. Toute personne entrant en possession du présent communiqué de presse doit prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer.

Le présent document ne constitue pas une offre au public en France. Les titres qui y sont mentionnés n'ont pas été et ne seront pas offerts ni vendus au public en France, et aucun document de commercialisation relatif à ces titres ne peut être mis à disposition ou diffusé de quelque manière que ce soit qui constituerait, directement ou indirectement, une offre au public en France.

*La présente annonce est une communication à caractère promotionnel et ne constitue ni un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »), ni un document contenant les informations visées à l'annexe IX du Règlement Prospectus.*

Le présent communiqué de presse a été rédigé en français et en anglais. En cas de divergence entre les deux versions du communiqué, la version française prévaudra.